

Rapport d'activités de la Commission Nationale des Juges de France

Ce rapport reprenant la période Mai 2005 à Avril 2006 il se doit de commencer par le fait marquant qu'est la disparition quelques jours après le congrès de Cavaillon du président C.N.J.F. en exercice Francis Faure. La C.N.J.F. a donc fonctionné pendant trois mois avec un président par intérim Alain Giocanti puis sous ma responsabilité depuis mon élection fin septembre 2005.

Le compte-rendu des actions jusqu'à septembre 2005 des différentes sections de la C.N.J.F. a été publié dans la revue « Oiseaux du Monde » : l'information va ainsi directement et rapidement aux éleveurs.

Passons maintenant aux différents points :

L'effectif :

Harz : 7 juges (dont 4 juges O.M.J.) + 2 élèves-juges en formation

Malinois : 4 juges (dont 2 juges O.M.J.) + 1 élève-juge en formation

Couleurs : 35 juges (dont 20 juges O.M.J.) + 4 élèves-juges en formation

Postures : 18 juges (dont 14 juges O.M.J.)

Exotiques bec droit : 18 juges (dont 8 juges O.M.J.) + 1 juge en disponibilité

Psittacidés : 13 juges (dont 7 juges O.M.J.) + 3 élèves-juges en formation

Faune européenne et hybrides : 6 juges (dont 4 juges O.M.J.)

A noter qu'un juge harz est contraint par son état de santé de cesser ses fonctions de juge Harz. Nous lui attribuons le titre de juge honoraire de la C.N.J.F.. Le constat est que l'effectif est assez stable, toutefois la moyenne d'âge des juges C.N.J.F. est élevée notamment pour nos juges O.M.J. Il est indispensable d'assurer dès maintenant la relève de toute une génération c'est-à-dire permettre l'accession au grade O.M.J. de plusieurs juges dans chaque section et de faire entrer en formation de nouveaux élèves. Il y a déjà des candidatures mais pas en nombre suffisant : il faut des personnes ayant acquis une bonne expérience de l'élevage et un certain niveau de technicité, de la disponibilité, une envie d'apprendre et de se remettre en cause c'est-à-dire une vraie motivation. A vous responsables de régions, d'entités, de sociétés de dénicher ces talents. Nos responsables C.N.J.F. sauront ensuite transmettre leur savoir. Ils ne ménagent pas leur peine et leur talent, alors profitez-en !

De nouveaux responsables de section

Au congrès de septembre certaines sections ont remanié leur organigramme.

En exotiques à bec droit ce sont MM Darmagnac et Giocanti qui se partagent le poste de responsable jusqu'en septembre 2006 (ensuite il faudra trouver un responsable élu pour trois ans).



En postures, Denis Truchi achève pour un an le mandat d'Albert Delattre puis il y aura élection.

En faune européenne et indigènes c'est Jean-Michel Eytorff qui est mis aux commandes pour trois ans



. Je remercie ces collègues pour le travail qu'ils ont déjà accompli dans la continuité pour certains, dans la rupture pour d'autres.

Le travail sur les classifications

La C.N.J.F. avait pour mission d'établir après accord obtenu en C.I.T. les nouvelles classifications de concours pour l'UOF-COM France. Ceci a été finalisé en décembre avec notamment une présentation et une codification harmonisée entre toutes les sections. Ensuite jusqu'en Mai il y a eu un travail en partenariat avec le secrétariat UOF – COM France pour intégrer à cette classification les modèles de cages utilisées, diamètre de bagues etc. un travail lourd mais pour un résultat très satisfaisant aux service des éleveurs et des sociétés. Côté ouverture de classes, les accords passés avec les clubs techniques et commissions spécialisées ont amplement tenu compte des demandes des éleveurs. Toutefois il va falloir maintenant raison garder. On ne peut pas multiplier à l'infini les classes si on veut garder une valeur au titre de champion. Je rappelle aussi que les propositions de modification des classifications peuvent venir des éleveurs soit par le biais des vœux des régions soit par le biais des vœux des clubs techniques ou venir des juges. Il faut ensuite accord en C.I.T. Les classifications sont valables trois années ainsi il est inutile de faire des vœux chaque année. En revanche il ne faut pas rater le coche. Prochaine année de révision des classifications : 2008 pour application en 2009.

Le travail sur les fiches de jugement

Ca y est toutes les sections ont élaboré de nouvelles fiches de jugement qui sont de vraies avancées techniques. Les formats n'ont pas pu être harmonisés car selon chaque section les besoins ne sont pas les mêmes. En harz c'est une fiche format A4 recto-verso (elle permet de juger 4 oiseaux d'un coup), en malinois c'est un cinquième de A3, en couleurs la fiche individuelle est un quart de A4, la fiche stam est un demi A4, en postures la section vient de créer des fiches avec échelle de points pour chaque race (un demi A4) et tout cela en tenant compte des changements survenus à l'OMJ le 25 mars 2006, en exotiques bec droit il y a 8 fiches de format A4, en exotiques à bec crochu il y a une fiche individuelle et une fiche stam (format A4). Les autres fiches sont inchangées. Ces modèles de fiches ont été testés lors de certains concours en 2006 mais peu à cause de la restriction des expositions. Toujours est-il que ces fiches sont prêtes et seront mises à la disposition de tous (elles sont téléchargeables sur le site internet de la C.N.J.F.).

Une présentation de quelques unes de ces fiches est faite par vidéoprojection pour les congressistes.

Le travail sur les standards

Pour l'instant sont fixés et mis à disposition des éleveurs les standards des canaris couleurs (livre et CD Rom) et de la faune européenne (livre). Une version sur CD illustrée est prévue bientôt en faune européenne. Les standards des canaris de posture devraient voir le jour rapidement, il manque seulement certaines races. Une édition des documents déjà complets est prévue pour fin 2006 En bec crochu les standards des agapornis et les standards des cacatoès devraient rapidement être disponibles (sous forme de CD Rom). Le travail avance sur les euphèmes. En bec droit les standards des moineaux du Japon sont en phase de

finalisation et il y a des groupes qui travaillent sur les goulds, sur les australiens et une partie des mandarins. Là aussi une diffusion de ce qui sera prêt est envisagée pour fin 2006. L'essentiel de la difficulté est de trouver de l'illustration de qualité et ensuite un moyen de diffusion adéquat envers le plus grand nombre d'éleveurs. C'est pour ce travail sur les standards que des groupes de juges se réunissent à divers moments de l'année et qu'il faut de bons outils audiovisuels et multimédias.

Pour les canaris de couleurs la nouvelle classification prévoit une classe D99 pour les couleurs en étude ce qui est le cas des cobalts pour lesquels une commission spéciale s'est réunie pour établir un standard provisoire. Je me fais l'écho d'un souhait de cette commission : pour étudier le plus possible de sujets cobalts et autres nouveautés, nous souhaitons que les sujets inscrits en D99 le soient sans paiement de droit d'inscription. Message transmis.

L'étude d'une nouvelle méthode de jugement pour le National UOF-COM France

Au congrès C.N.J.F. de septembre 2005 nos juges ont décidé de prendre à bras le corps le problème du jugement du National afin de diminuer le coût financier pour les organisateurs (besoin de moins de juges), de valoriser l'image de ce National (l'éleveur concourt pour savoir s'il peut faire un podium pas pour savoir si son oiseau vaut plutôt 86 points que 87) tout en maintenant une appréciation sur chaque oiseau et une sacrosainte feuille de jugement (mais simplifiée). Nos sections ont travaillé sur ce thème et la réunion de Bureau C.N.J.F. du 6 mai 2006 a permis d'affiner. Le document de présentation a été fourni à l'UOF – COM France le 10 mai et vous devrez vous prononcer sur l'adoption de cette méthode. Nous proposons un test grandeur nature sur trois sections (canaris couleurs, canaris postures, exotiques bec crochu) dès le prochain national. Les principes retenus sont : classer plus d'oiseaux (pas seulement les trois premiers), juger tous les oiseaux (=chaque oiseau a une fiche de jugement), gagner du temps en se débarrassant de la notion de pointage (on passe à un niveau d'appréciation global), améliorer encore la justesse du jugement par un jugement par binôme (deux juges travaillent ensemble pour chaque série). Tout le monde devrait s'y retrouver : l'éleveur compétiteur, l'organisateur, le juge.

Lors du congrès de Lens la méthode proposée par la C.N.J.F. est présentée aux congressistes. Toutefois l'expérimentation n'aura pas lieu lors du national 2006 car les présidents souhaitent une étude plus approfondie et consulter les adhérents.

Le travail sur le règlement intérieur

Déjà annoncé en 2004 cette réforme n'avait pas abouti. J'ai créé une commission d'étude et réforme du règlement intérieur qui a travaillé cet automne et fait ses propositions. Il faut un règlement qui fonctionne et qui tienne compte des différentes facettes possible de la fonction de juge-expert C.N.J.F. notamment avec les mesures actuelles de restriction des possibilités de concours. De même il convient de concilier l'appartenance de la C.N.J.F. à l'UOF-COM France et le fait que les membres C.N.J.F. peuvent être issus d'autres entités et que tous nos juges peuvent aller juger tous les concours français. *La réunion du Bureau C.N.J.F. du 6 Mai 2006 a entériné une partie du projet de règlement intérieur, une deuxième réunion est prévue le 2 juillet car la tâche est lourde.*

Nota : Les articles 12, 13 et 14 du règlement intérieur de l'UOF-COM France concernent directement la C.N.J.F. C'est pour cela que notre Bureau a étudié attentivement le texte de ces articles et a, par deux fois, fait des propositions constructives qui ont pu être examinées par le Bureau de l'UOF – COM France et par les présidents de région et intégrées au nouveau règlement intérieur adopté le 27 Mai par le congrès UOF-COM France.

L'activité de jugement en 2005

A cause des restrictions sanitaires la majorité des concours ont été annulés. Plusieurs de nos juges n'ont pas effectué de jugement cette année. De plus annulation du National, annulation du Mondial. Donc le bilan d'activité jugement est restreint. En revanche quelques concours ont eu lieu à l'étranger et quelques uns de nos juges OMJ ont pu opérer : Italie, Espagne,

Etats-Unis. Mais c'est très peu alors qu'il y avait une plus forte demande de juges français hors de nos frontières.

La formation

Des candidats élèves- juges se sont faits connaître en bec droit, bec crochu, faune européenne en 2005. Ils devaient passer leurs tests d'entrée lors du National de Cavaillon et ont donc eu leurs convocations annulées deux fois. Pour ne pas les léser et surtout arrêter leur stress nous avons organisé une session de tests théoriques à Paris le 4 Mars. Sept candidats se sont présentés à cette session et ont réussi cet examen (1 examen d'entrée en harz, 3 probatoires en couleurs, 1 entrée en bec droit, 1 entrée et 1 probatoire en faune européenne et hybrides). Les parties pratiques se feront dès que possibles selon les aléas à venir de la situation de notre hobby. Pour 2006 il y a quelques contacts notamment en canaris de posture. S'il y a d'autres candidatures vous pouvez nous les faire parvenir. Rappel : il faut une lettre de motivation, un parrainage par un juge C.N.J.F de la spécialité+ une lettre d'avis du président de club + une lettre d'avis du président de région ou d'entité ornithologique. Les différentes sections envisagent d'organiser un suivi et une formation encore plus poussée des élèves notamment lors de réunions ou séminaires spéciaux. Encore du temps passé au service de tous. Ceci est gourmand en temps mais aussi en financement puisque c'est dans notre budget qu'il faut trouver les ressources pour optimiser la formation. Il est important que les candidats aient déjà de bonnes connaissances de base.



Un site internet pour la C.N.J.F.

La C.N.J.F. est en train de se doter d'un site internet. C'est un outil pour les juges : convocations aux réunions, ordres du jour, informations internes, compte-rendu de travaux mais aussi pour l'ensemble des éleveurs français qui trouveront la liste complète et à jour de tous les juges + tous les modèles de fiches de jugement (téléchargement gratuit possible) ainsi que tous les compte-rendus avec les décisions techniques. Il y a même la marche à suivre pour réserver un juge, un formulaire de réservation à télécharger et la possibilité d'une fiche « devis ». Retenez bien les coordonnées : <http://www.cnjf.org>. Le site sera aussi accessible par un lien à partir du site de l'UOF-COM France.

Les journées d'étude OMJ

En 2005 l'O.M.J. n'a pas organisé de réunion d'experts. En revanche fin Mars 2006 les experts postures ont été réunis. MM Truchi et Gambart ont avantageusement représenté notre pays. Dans la semaine suivante un compte-rendu de cette journée a été rédigé par nos représentants et a été transmis immédiatement à la revue pour diffusion à tous les éleveurs français. De même les modifications OMJ ont immédiatement été introduites dans les fiches de jugement postures. C'est cela l'efficacité de la C.N.J.F. : la réactivité et la volonté d'aller de l'avant.

Les examens OMJ

Nous avons l'an passé six candidats au grade O.M.J. Pour des raisons inconnues de nous ils n'ont été informés exactement du lieu et de la date d'examen que trois jours avant. Conséquence : seulement cinq candidats ont pu se rendre à Cavaillon. Des problèmes semblent avoir eu lieu lors de ces examens (c'est la première fois que nous avons de tels échos). Les résultats ont été dévoilés lors du congrès COM et OMJ de Zutphen. Bilan : deux reçus (J-L Chantraîne en canaris couleurs et D. Hans en becs crochus). Félicitations à eux. Mais trois collés ce qui n'était jamais arrivé aux représentants français. A nous de rebondir. D'ores et déjà pour 2006 nous avons de nouvelles candidatures ce dont je me félicite. Nous avons des candidats en canaris de couleurs (Richard, Valdenaire, Hermant) et en canaris de posture (Faessel, Rohmer). Je demande dès maintenant à l'UOF-COM France de décider du lieu de ces examens (cf réglementation COM – OMJ). Pour les canaris de couleurs cela pourrait être lors du championnat international de Villeneuve d'Ascq, pour les canaris de posture il faut envisager une exposition de niveau national en France (dans le cas où il n'y a pas de concours international dans notre pays pour ces oiseaux). Deuxième solution : lors du championnat international de Lorrach en Allemagne (nos candidats sont alsaciens). Je demande à l'UOF – COM France d'accomplir les démarches nécessaires et cela avant le 30 juin comme précisé par le règlement COM.

Rappel sur jugements

D'abord je rappelle les quotas d'oiseaux à juger selon les catégories : 120 sujets par juge et par jour en canaris couleurs, exotiques bec droit, exotiques bec crochu ; 80 sujets par juge et par jour en canaris de posture et en faune européenne et hybrides ; 72 par juge et par jour en canaris de chant. Ces quotas sont applicables pour les concours locaux et les concours régionaux. Selon les conditions de jugement ces quotas peuvent être légèrement modulés mais cette base se doit d'être respectée par les juges et par les organisateurs.

Ensuite je vous rappelle que depuis l'année 2000, les juges ont pour obligation de refuser de juger des oiseaux ne relevant pas de leur compétence. Il convient donc pour les organisateurs de prévoir les juges correspondant aux sections ouvertes en concours. Exemple : on prévoit d'ouvrir le concours aux hybrides et faune européenne, on se doit de prévoir un juge spécialisé. Si on ne demande pas de juge spécialisé on n'ouvre pas cette section. C'est une question d'honnêteté par rapport à l'éleveur exposant et par rapport au juge. Viendrait-il à l'idée de faire juger des canaris de chant par un juge canari couleur sous prétexte que ce sont des canaris et qu'il n'y en a que deux ou trois dans l'expo.

Je demande à l'UOF-COM France de rappeler à ses sociétés ces règles de base et de les faire figurer chaque année à côté des listings de juges (n° spécial congrès) et dans le fascicule des classifications (c'est prévu dans le nouveau fascicule).

Conclusion

Quelque soit l'évolution de la situation législative par rapport à notre activité d'élevage et de concours la C.N.J.F. reste mobilisée. Nos juges continuent leurs diverses journées de formation continue, notre congrès annuel de septembre aura lieu. Nous continuons à recruter et à assurer les examens et la formation initiale de nos élèves-juges. Nous allons mettre à disposition de nouveaux standards avec des illustrations. Une autre facette de notre activité de juge-expert C.N.J.F. est l'animation de journées techniques au bénéfice de sociétés ou des Régions. Eventuellement de porter appréciation sur la qualité d'oiseaux directement dans les élevages. A nous d'être innovants et de savoir s'adapter pour la survie de notre passe-temps.

Pour le Bureau C.N.J.F.

Le président

Jean-Paul Glémet